

**Réunion du Conseil Municipal
du lundi 29 mars 2021 à 18h30
en visioconférence**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la séance du 8 mars 2021
- Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales

AFFAIRES DÉLIBÉRATIVES :

RAPPORTEUR

1/ Adoption des conditions de tenue du Conseil municipal à distance	MO
2/ Bilan de la politique foncière 2020	DZ
3/ Bilan des actions de formation des élus 2020	MO
4/ Approbation du Compte Administratif 2020	LS
5/ Approbation du Compte de Gestion 2020	LS
6/ Affectation des résultats 2020 au Budget Primitif 2021	LS
7/ Vote du Budget Primitif 2021	LS
8/ Fiscalité locale : vote des taux 2021	LS
9/ Actualisation des provisions pour clients douteux 2021	SD
10/ Plan de formation 2021	SD
11/ Renouvellement du bail commercial avec La Poste pour la location du bureau de poste	AC
12/ Marchés de travaux pour la rénovation du centre socioculturel - Autorisation donnée au Maire de signer des avenants pour travaux en plus-value (lot 01) et moins-value (lot 04)	DZ
13/ Modification de l'article 52 du règlement intérieur du Conseil Municipal	MO